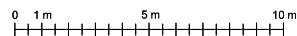
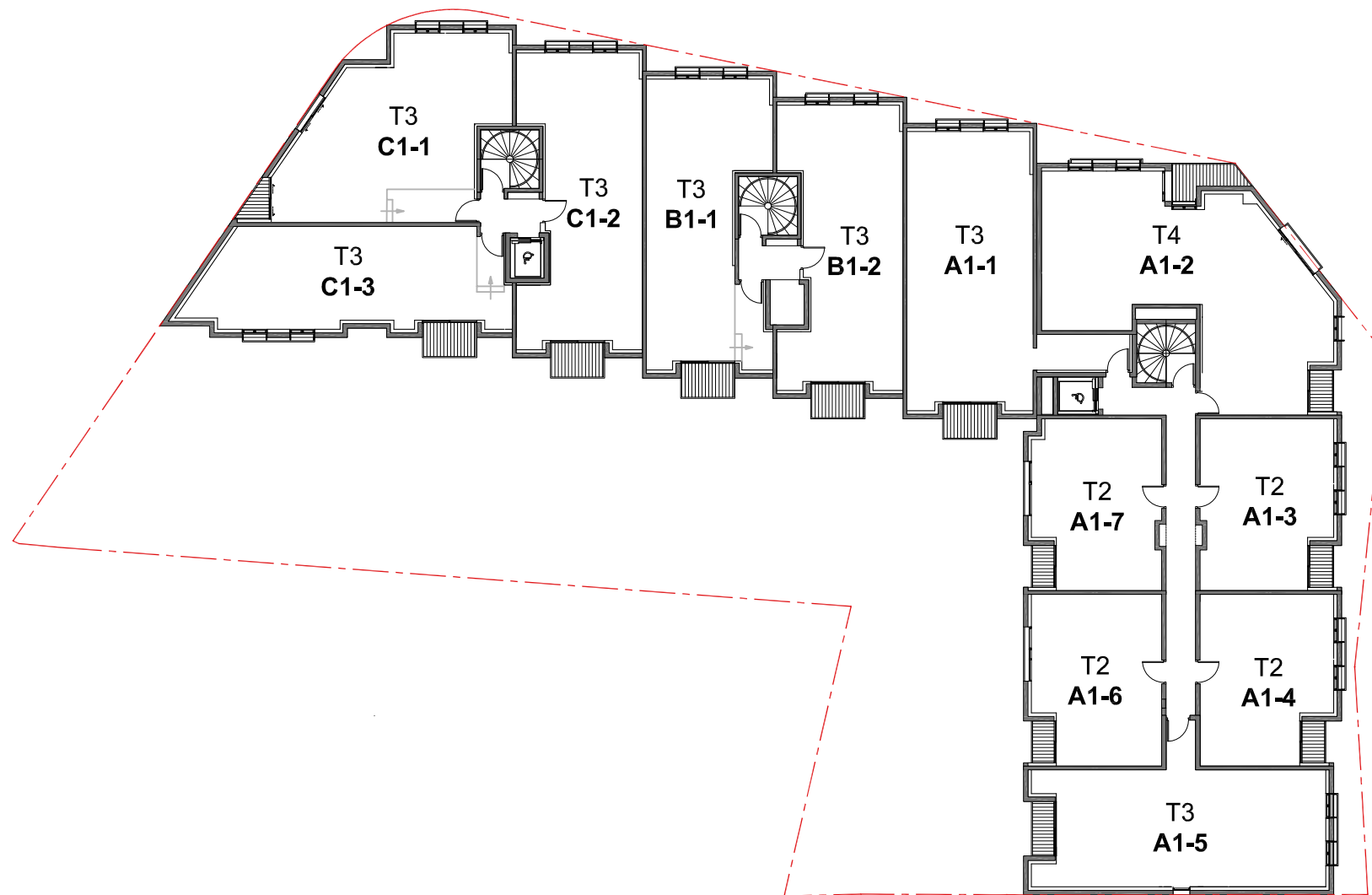


Maitrise d'ouvrage :

**Berdugo
IMMOBILIER**

Maitrise d'oeuvre :
AUP M. COSNEFROY Architecte

Synoptique R+1



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation, afin de répondre aux nécessités induites par les études d'exécution.

Les poutres, poteaux, soffites et faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les éléments de mobiliers, sanitaires, plans de travail ne sont représentés qu'à titre indicatif.